

YVOIR

UN PROJET IMMOBILIER VISANT À LOGER PLUS DE 200 HABITANTS À MONT-GODINNE

Jugé démesuré par certains habitants de Mont-Godinne (Yvoir), le projet visant à construire 77 maisons, 21 appartements et 3 espaces polyvalents à la rue du Fraichaux est à l'enquête publique depuis le 16 août et jusqu'au 15 septembre.

JEAN-LUC PAPART

Dans l'entité d'Yvoir, Godinne et Mont-Godinne réunissent respectivement 1.543 et 733 habitants. Ces dernières années, de nouveaux quartiers ont poussé sur les hauteurs de Mont. Ça semble loin d'être fini, puisqu'un projet portant sur la construction de 77 maisons, 21 appartements et 3 espaces polyvalents pour professions libérales, soit des logements pour plus de 200 personnes, est en ce moment à l'enquête publique.

Le dossier porté par une société bruxelloise (Les Fêchères) vise l'urbanisation d'un terrain de 7,5 hectares orienté plein sud et situé en surplomb de la rue du Fraichaux, chaussée notamment empruntée par les gens voulant rejoindre l'hôpital local en ve-

nant de Namur. Les difficultés de mobilité sur cette petite route existent déjà et risquent de s'amplifier avec la création d'un nouveau lotissement. C'est un des reproches adressés par des riverains au promoteur lors de la réunion d'information qui s'est tenue en juin 2022. Les détracteurs de ce projet qu'ils jugent démesurés à l'échelle de leur village craignent aussi que l'égouttage, déjà à la limite de la saturation, ne suive pas avec cette centaine de nouveaux foyers.

« BÉTONNER LE MOINS POSSIBLE »

« Avec des géologues et hydrologues, nous avons réalisé un travail conséquent, notamment pour veiller à ce que les eaux pluviales soient stockées ou aient la possibilité de se réinfiltrer dans le sol », tente de

rassurer Etienne Bruyère, l'architecte responsable du dossier. « Nous avons aussi fait en sorte de bétonner le moins possible. »

Le lotissement, qui sera traversé par deux nouvelles voiries, disposera de trois points de contact avec la rue du Fraichaux, dont un sera réservé aux piétons.

DES PROJETS CONCOMITANTS

Les maisons, principalement des trois façades, proposeront 2, 3 ou 4 chambres. Les trois « villas à appartements » comprendront, en plus d'un espace polyvalent au rez, deux logements 1 chambre, quatre 2 chambres et un 3 chambres. Rayon parking, les blocs d'appart' disposeront de 12 places, dont une PMR, alors que deux aires de stationnement par maison sont prévues. Juste à côté du terrain yvoi-



À la limite de Maillen et Mont-Godinne. © JLP



Le quartier à construire se trouve dans la zone entourée de pointillés. © D.R.

rien, cette fois sur le territoire de Maillen (Assesse), rue de Mont, un permis d'urbanisme a déjà été octroyé à un projet portant le lotissement de 20 parcelles.

De ce côté, la voirie et les impétrants desservant cette parcelle ont déjà été aménagés.

À Yvoir, à proximité de la côte d'Evrehaïlles cette fois, une société projette aussi de bâtir entre 160 et 180 maisons.

Avec cette densification des zones d'habitat, Yvoir, avec ses 9.200 habitants actuels, devrait finir par rejoindre le rang des entités comptant plus de 10.000 âmes.

DEUX RÉUNIONS PRÉVUES

Le collège communal yvoirois se refuse, pour l'instant, à commenter le projet de Mont-Godinne, attendant la fin de l'enquête publique et les remarques éventuelles de citoyens pour se positionner officiellement.

Notons que le bureau d'études ayant travaillé sur le projet de la rue du Fraichaux tiendra deux permanences au sein de l'administration communale : ce lundi 21 août, de 17h à 19h, et le jour de clôture de l'enquête publique, soit le vendredi 15 septembre, à 15h. ■

20014997

SCÈNE SUR SAMBRE

ABBAYE D'AULNE (THUIN)

WWW.SCENESURSAMBRE.BE

VENDREDI 25 AOÛT

BON ENTENDEUR / KID NOIZE

THE MAGICIAN / HOODERS / NATHALIE DUCHENE

SAMEDI 26 AOÛT

GAZO / GUY 2 BEZBAR & LETO

CABALLERO & JEANJASS / RK / GREEN MONTANA / TODIEFOR

DIMANCHE 27 AOÛT

GIMS & DADJU / ROHFF

NEJ' / DADDY K / SPIDER ZED / KAKY / BADI

TIP!K

TICKET 1 JOUR

VENDREDI > 35€

SAMEDI > 45€

DIMANCHE > 45€

PASS 3 JOURS > 89€

CAMPING (3 JOURS) > 20€